# CROISSANCE DURABI

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés du deuxième trimestre 2019

Aux 30 juin 2019 et 2018



# États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

- 2 États des résultats consolidés
- 3 États du résultat global consolidés
- 4 États de la situation financière consolidés
- 5 États des variations des capitaux propres consolidés
- 6 États des flux de trésorerie consolidés
- 7 Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
- 7 Note 1 Information générale
- 7 Note 2 Modifications de méthodes comptables
- 11 Note 3 Placements et produits de placement
- 13 Note 4 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
- 20 Note 5 Gestion des risques associés aux instruments financiers
- 22 Note 6 Instruments financiers dérivés
- 25 Note 7 Actif net des fonds distincts
- 26 Note 8 Débentures
- 26 Note 9 Capital social
- 27 Note 10 Cumul des autres éléments du résultat global
- 27 Note 11 Gestion du capital
- 28 Note 12 Impôts sur le résultat
- 28 Note 13 Information sectorielle
- 34 Note 14 Résultat par action ordinaire
- 35 Note 15 Avantages postérieurs à l'emploi
- 36 Note 16 Engagements
- 37 Note 17 Changement de la structure organisationnelle
- 37 Note 18 Données comparatives

# États des résultats consolidés

(non audités, en millions de dollars, sauf indication contraire)		Trimestres terminés les Périodes de 30 juin Périodes de terminées le			
	2019	2018	2019	2018	
	\$	\$	\$	\$	
Produits					
Primes					
Primes brutes	2 186	2 066	4 727	4 420	
Primes cédées	(203)	(216)	(389)	(384	
Primes nettes (note 13)	1 983	1 850	4 338	4 036	
Produits de placement (note 3)					
Intérêts et autres produits tirés des placements	328	325	654	650	
Variation de la juste valeur des placements	1 343	160	3 179	(214	
	1 671	485	3 833	436	
Autres produits	425	438	835	873	
Tutioo produito	4 079	2 773	9 006	5 345	
Durantations are southern at about					
Prestations sur contrats et charges	4 442	1 246	2 026	2 720	
Prestations et règlements bruts sur contrats Prestations et règlements cédés sur contrats	1 442	1 346	2 936	2 739	
Transferts nets aux fonds distincts	(125) 196	(145) 171	(242) 420	(257 486	
Augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance	1 550	351	3 900	301	
Augmentation du passif relatif aux contrats d'investissement	7	2	21	301	
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(41)	33	(80)	99	
Diffination (augmentation) do raoth do reacearance	3 029	1 758	6 955	3 371	
0 1 1					
Commissions	410	411	795	820	
Frais généraux	353	332	714	656	
Taxes sur primes et autres taxes	32	31	64	62	
Charges financières	14	16	29	33	
	3 838	2 548	8 557	4 942	
Résultat avant impôts	241	225	449	403	
Impôts sur le résultat (note 12)	54	59	104	94	
Résultat net	187	166	345	309	
Résultat net attribué aux contrats avec participation	<del>-</del>	1	1	1	
Résultat net attribué aux actionnaires	187	165	344	308	
Dividendes sur actions privilégiées (note 9)	6	6	12	10	
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	181	159	332	298	
Résultat par action ordinaire (en dollars) (note 14)					
De base	1,67	1,45	3,06	2,75	
Dilué	s. o.	1,44	S. O.	2,73	

# États du résultat global consolidés

(non audités, en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	187	166	345	309
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	20	(9)	90	(24)
Reclassement des profits sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	(7)	(1)	(9)	(3)
	13	(10)	81	(27)
Couverture d'investissements nets				
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	(26)	19	(51)	46
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	21	(17)	41	(38)
	(5)	2	(10)	8
Couverture de flux de trésorerie				
Pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie	(1)	_	(2)	_
Reclassement des profits sur les couvertures de flux de trésorerie inclus dans le résultat net	_	_	_	(1)
	(1)	_	(2)	(1)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(35)	53	(57)	39
Total des autres éléments du résultat global	(28)	45	12	19
Résultat global	159	211	357	328
Résultat global attribué aux contrats avec participation	_	1	1	1
Résultat global attribué aux actionnaires	159	210	356	327

## Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

(non audités, en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	(6)	3	(31)	8
Reclassement des profits sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	2		4	1
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(4)	3	(7)	7
	(8)	6	(34)	16
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	12	(19)	20	(14
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	4	(13)	(14)	2

# États de la situation financière consolidés

(en millions de dollars)	Au 30 juin	Au 31 décembre	
	2019	2018	
	(non audités)		
	\$		
Actif			
Trésorerie et placements à court terme	806	1 046	
Obligations	26 292	23 592	
Actions	2 810	3 055	
Prêts hypothécaires et autres prêts	3 796	3 66	
Instruments financiers dérivés (note 6)	1 205	225	
Avances sur contrats	907	951	
Autres placements	376	329	
Immeubles de placement	1 729	1 720	
Total des placements (note 3)	37 921	34 579	
Autres éléments d'actif	2 233	2 172	
Actif de réassurance	1 059	1 001	
Immobilisations corporelles	402	277	
Actif d'impôts différés	29	26	
Immobilisations incorporelles	1 092	1 071	
Goodwill	629	633	
Actif total du fonds général	43 365	39 759	
Actif net des fonds distincts (note 7)	26 389	23 781	
Actif total	69 754	63 540	
Passif			
Passif relatif aux contrats d'assurance	29 790	25 940	
Passif relatif aux contrats d'investissement	618	630	
Instruments financiers dérivés (note 6)	262	429	
Autres éléments de passif	6 006	5 875	
Passif d'impôts différés	271	266	
Débentures	651	901	
Passif total du fonds général	37 598	34 041	
Passif relatif aux fonds distincts (note 7)	26 389	23 781	
Passif total	63 987	57 822	
Capitaux propres			
Capital social et surplus d'apport	2 180	2 203	
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	3 541	3 470	
Comptes des contrats avec participation	46	45	
	5 767	5 718	
Passif et capitaux propres totaux	69 754	63 540	

# États des variations des capitaux propres consolidés

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
		(note 9)	(note 9)			(note 10)	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017	41	1 521	375	19	3 073	49	5 078
Effet de l'adoption de IFRS 15	<del>-</del>	_	<del>_</del>	<del>-</del>	(20)		(20
Solde au 1er janvier 2018	41	1 521	375	19	3 053	49	5 058
Résultat net attribué aux actionnaires	_	_	_	_	634	_	634
Résultat net attribué aux contrats avec participation	4	_	_	_	_	_	4
Autres éléments du résultat global	<del>-</del>	_	<del>-</del>	_	_	(36)	(36
Résultat global de l'exercice	4	_	_	_	634	(36)	602
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	_	_		_	(10)	10	_
Transactions relatives aux capitaux propres							
Régime d'options d'achat d'actions	_	_	_	5	_	_	5
Options d'achat d'actions exercées	_	_	_	(1)	_		(1)
Émissions d'actions ordinaires	<del>-</del>	151	<del>_</del>		_		151
Émissions d'actions privilégiées nettes des frais			450		(2)		4.47
d'émission	_	- (47)	150	<del>-</del>	(3)	_	147
Rachat d'actions ordinaires	_	(17)	_	_	(33)	<del>-</del>	(50
Dividendes sur actions ordinaires	<del>_</del>	_	<del>_</del>	_	(173)	<del>_</del>	(173
Dividendes sur actions privilégiées		1 655			(21)		(21
Solde au 31 décembre 2018		1 655	525	23	3 447	23	5 718
Résultat net attribué aux actionnaires			_		344	<b>—</b>	344
Résultat net attribué aux contrats avec participation  Autres éléments du résultat global	1	<del>-</del>		<del></del>	<del>-</del>		1
Résultat global de la période				_	344	12	12 357
		_	_	<u>-</u>			331
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi Autres		<del>-</del>			(57)	57 —	(3
Transactions relatives aux capitaux propres					(3)		(3)
Transfert du régime d'options d'achat d'actions	_	_	_	(23)	_	_	(23)
Dividendes sur actions ordinaires	_	_	_	_	(270)	_	(270
Dividendes sur actions privilégiées	_	_	_	_	(12)	_	(12
Solde au 30 juin 2019	46	1 655	525	-	3 449	92	5 767
(non audités, en millions de dollars)			<i>F</i>	Au 30 juin 2018		Cumul des	
	Comptes des					autres	
	contrats avec participation	Actions ordinaires	Actions	Surplus	Résultats non distribués	éléments du	Total
	participation	Ordinalies	privilégiées	d'apport	uistribues	résultat global	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	(note 10)	\$
Solde au 31 décembre 2017	41	1 521	375	19	3 073	49	5 078
	71	1 321	313		(20)		
Effet de l'adoption de IFRS 15 Solde au 1er janvier 2018	41	1 521	375		3 053		(20 5 058
·		1 321					
Résultat net attribué aux actionnaires	<del>_</del>		_	_	308	_	308
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	_	_	_	<del>-</del>		1
Autres éléments du résultat global					200	19	19
Résultat global de la période	1			<del>-</del>	308	19	328
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi  Transactions relatives aux capitaux propres	<del>-</del>	<del>-</del>	<del>-</del>	_	39	(39)	<del>-</del>
Régime d'options d'achat d'actions Émissions d'actions ordinaires		140	<del>_</del>	2	_	<del>_</del>	140
Émissions d'actions privilégiées nettes des frais	<del>-</del>	149	<del>-</del>	·····			149
d'émission	_	_	150	_	(3)	_	147
Dividendes sur actions ordinaires	_	_	_	_	(82)	_	(82
Dividendes sur actions privilégiées	_	_	_	_	(10)	_	(10
Solde au 30 juin 2018	42	1 670	525	21	3 305	29	5 592

# États des flux de trésorerie consolidés

(non audités, en millions de dollars)		Périodes de six mois terminées les 30 juin		
	2019	2018		
	\$	\$		
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Résultat avant impôts	449	403		
Charges financières	29	33		
Impôts payés, nets des remboursements	(156)	(91		
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :				
Augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance	3 920	332		
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(12)	28		
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(61)	62		
Pertes (profits) latents sur les placements	(3 175)	215		
Provisions pour pertes	19	10		
Amortissement des primes et des escomptes	8	15		
Autres amortissements	119	78		
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	51	(90		
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :				
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	7 692	5 189		
Achats liés aux placements	(8 174)	(6 435		
Profits réalisés sur les placements	(19)	(9		
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	(297)	79		
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	393	(181		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'entreprises, nettes de trésorerie	(2)	(221		
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	(75)	(70		
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(77)	(291		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Émissions d'actions ordinaires (note 9)	<del>-</del>	147		
Émissions d'actions privilégiées (note 9)	<del>-</del>	146		
Rachat de débentures	(250)	(11		
Remboursement d'obligations locatives	(7)	_		
Dividendes sur actions ordinaires	(270)	(82		
Dividendes sur actions privilégiées	(12)	(10		
Intérêts payés sur débentures	(13)	(16		
Intérêts payés sur obligations locatives	(2)	_		
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(554)	174		
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	(2)	4		
Diminution de la trésorerie et placements à court terme	(240)	(294		
Trésorerie et placements à court terme au début	1 046	1 141		
Trésorerie et placements à court terme à la fin	806	847		
Information supplémentaire :				
Trésorerie	434	626		
Placements à court terme	372	221		
Total de la trésorerie et placements à court terme	806	847		

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non audités) (en millions de dollars, sauf indication contraire)

### 1> Information générale

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est une société d'assurance de personnes constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, régie par la Loi sur les assureurs et relevant de l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. et ses filiales (iA Assurance ou la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de fonds communs de placement, de valeurs mobilières, d'assurance auto et habitation, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Le 1er janvier 2019, iA Assurance et iA Société financière inc. (iA Société financière) ont complété une opération aux termes de laquelle iA Société financière est devenue la société de gestion de portefeuille propriétaire de toutes les actions ordinaires de la société par voie d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) (l'arrangement) (note 17).

Les états financiers consolidés intermédiaires de la société sont établis sur la base des Normes internationales d'information financière (IFRS) conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne contiennent pas toute l'information requise dans un état financier annuel complet et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, qui figurent dans le Rapport annuel 2018. Les principales méthodes comptables utilisées pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires sont conformes à celles qui se trouvent dans le Rapport annuel 2018, à l'exception des éléments mentionnés à la note 2.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 1er août 2019.

### 2 > Modifications de méthodes comptables

### Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 4 Contrats d'assurance	<ul> <li>Description: Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 Contrats d'assurance, intitulé Application de IFRS 9 Instruments financiers et de IFRS 4 Contrats d'assurance. Cet amendement offre deux options aux entités qui appliquent la norme IFRS 4:         <ul> <li>l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1er janvier 2021 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de IFRS 4;</li> <li>l'approche par superposition, qui permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs désignés sont liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.</li> </ul> </li> </ul>
	Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de prolonger l'approche du report jusqu'au 1er janvier 2022. Cette décision est assujettie à une consultation publique présentement en cours.
	Statut : La société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report, comme décrit ci-dessous. La société appliquera IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2021 ou, si approuvé, le 1er janvier 2022.
IFRS 16 Contrats de location	Description: Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 Contrats de location, qui remplace la norme IAS 17 Contrats de location. Cette nouvelle norme précise:  la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter et de divulguer les contrats de location;  pour le preneur:  la reconnaissance des actifs et des passifs pour tous les contrats de location,  ià l'exception de ceux dont la durée est de 12 mois ou moins ou de ceux dont le bien sous-jacent a une faible valeur;  pour le bailleur:  la comptabilité demeure essentiellement inchangée.
	Incidence : La société a appliqué cette nouvelle norme au 1er janvier 2019 et l'incidence est décrite ci-dessous.
IAS 19 Avantages du personnel	Description: Le 7 février 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 19 Avantages du personnel. L'amendement, intitulé Modification, réduction ou liquidation, clarifie, pour les régimes de retraite à prestations définies, la situation lorsque les modifications apportées à un régime exigent la réévaluation du coût net des actifs et des passifs touchés. L'amendement oblige l'entité à utiliser les hypothèses corrigées issues de cette réévaluation pour déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets de la période qui suit les changements apportés au régime de retraite ou à la réévaluation. Les dispositions s'appliquent prospectivement.
	Incidence : Aucune incidence sur les états financiers de la société.

IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux	Description: Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux. Cette interprétation précise comment appliquer les requis de IAS 12 Impôts sur le résultat relativement à la reconnaissance et à l'évaluation de l'incertitude à l'égard des impôts sur le revenu. L'interprétation s'applique à la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt inutilisés et des taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser selon IAS 12.  Incidence: Aucune incidence sur les états financiers de la société.
IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	Description: Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises. L'amendement, intitulé Intérêts à long terme dans une entreprise associée et une coentreprise, clarifie la situation lorsqu'une entité comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence et détient des intérêts à long terme qui remplissent les critères pour être considérés en substance comme un investissement net à long terme. Cet amendement s'applique plus particulièrement aux quotes-parts lorsqu'il y a des pertes qui doivent être absorbées par les intérêts à long terme.  Incidence: Aucune incidence sur les états financiers de la société.
Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2015-2017	<ul> <li>Description: En décembre 2017, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2015-2017. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques à quatre normes:         <ul> <li>IFRS 3 Regroupement d'entreprises relativement au fait que le regroupement d'entreprises réalisé par étapes s'applique lorsqu'une partie à un partenariat obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, et cette amélioration s'appliquera prospectivement;</li> <li>IFRS 11 Partenariats relativement au fait que l'intérêt qu'une entité détenait auparavant dans une entreprise commune, et cette amélioration s'appliquera prospectivement;</li> <li>IAS 12 Impôts sur le résultat relativement à la reconnaissance de l'impôt sur le passif à payer pour les dividendes, et cette amélioration s'appliquera rétrospectivement;</li> <li>IAS 23 Coûts d'emprunt relativement au fait que l'entité doit exclure du calcul des coûts d'emprunt capitalisable les coûts d'emprunt pour la période durant laquelle l'actif n'est pas complété, et cette amélioration s'appliquera prospectivement.</li> </ul> </li> <li>Incidence: Aucune incidence sur les états financiers de la société.</li> </ul>

### Incidence de l'application de IFRS 16

La société a choisi d'appliquer cette nouvelle norme de manière rétrospective modifiée au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Conséquemment, les données comparatives ne sont pas retraitées. La société a également fait le choix de se prévaloir de la mesure de simplification relative à l'identification des contrats de location à la date de transition. Ainsi, la présente norme a été appliquée aux contrats de location antérieurement identifiés comme tels selon IAS 17 Contrats de location et IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location. La société a également choisi de se prévaloir de l'exemption relative aux contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins ou de ceux dont le bien sous-jacent a une faible valeur. Ainsi, ces contrats de location sont comptabilisés dans Frais généraux.

Au 1er janvier 2019, la société a comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation pour un montant de 140 \$ ainsi que des obligations locatives pour un montant de 142 \$, calculés en utilisant un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3 %. La société a également renversé un passif de 2 \$ qui était présenté dans Autres éléments de passif.

### Réconciliation des obligations locatives au 1er janvier 2019 :

	\$
Engagements relatifs aux contrats de location simple au 31 décembre 2018	187
Exemptions relatives aux contrats à court terme ou de faible valeur	(1)
Frais variables et composantes non locatives	(74)
Options de prolongation considérées dans les obligations locatives	72
	184
Effet de l'actualisation au taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019	(42)
Obligations locatives au 1er janvier 2019	142

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont comptabilisés dans *Immobilisations corporelles* et les obligations locatives dans *Autres éléments de passif*. Par conséquent, les nouvelles méthodes comptables suivantes s'appliquent :

### Immobilisations corporelles

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les actifs au titre du droit d'utilisation correspondent à des immobilisations corporelles telles que des espaces locatifs et d'autres actifs provenant des contrats de location comptabilisés à la date de début du contrat, soit le moment où le bien loué est mis à la disposition de la société. La société calcule les amortissements suivant la méthode linéaire. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis sur des périodes allant de 2 à 30 ans.

### Autres éléments de passif

Les obligations locatives sont comptabilisées, à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat, ou si ce taux n'est pas disponible, au taux d'emprunt marginal. Subséquemment, les obligations locatives sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les charges d'intérêts qui y sont liées sont comptabilisées dans *Charges financières* à l'état des résultats. Les obligations locatives excluent les montants relatifs à des paiements de loyers variables ou à des paiements dont la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La société a choisi de comptabiliser les paiements de loyers relatifs aux contrats à court terme et aux contrats de faible valeur de façon linéaire sur la durée du contrat dans *Frais généraux*.

### Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

IFRS 9 Instruments financiers  and adopté l'amendement à IFRS 4 Contrats d'assuranco, comme décrit à la section « Nouvelles méthodes comptables appliquées ». Conséquement, même si les dispositions de l'IFRS 9 ou de l'amendement étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1* janvier 2018, la société appliquer ca se dispositions se de la norme IAS 39, infiltulée Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9:  • evige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs:  • modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur;  • propose un nouveau modèle comptable relativement à la reconnaissance des pertes de crédit attendues Ains, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de citure l'insuffisance attendue des flux de trésorner, modifie la comptabilis de couvertuie, ce qui a pour objectif de présenter d'ans l'état financiers en estimant à la date de citure l'insuffisance attendue des flux de trésorner, modifie.  Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 instruments financiers.  L'amendement, initiulé Calusse de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative, permet aux entités de messure au voit amort des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».  Statut : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.  L'amendement, initiulé Calusse de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative, permet aux entités de messure au voit autre dans de paiement anticipé appelée « compensation négative ».  Statut : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers cette des indications perinentes et représentatives des contrats d'assurance pur de l'étit des contrats d'assurance p	Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
les dispositions de la norme IAS 39, initiulée Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 :  • exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs;  • modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur;  • propose un nouveau modèle comptabilisation des passifs financiers de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorene;  • modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques.  Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective un rétrospective modifiée.  Le 12 octobre 2017, ITASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 Instruments financiers.  L'amendement, intitué (Caluse de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».  Statut : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.  Description : Le 18 mai 2017, ITASB a publié la norme IFRS 17; initiulée Contrats d'assurance, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, initiulée Contrats d'assurance, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4 initiulée Contrats d'assurance. A contrats d'assurance and de l'unique des s'actives des contrats d'assurance, de l'experiment de l'e	IFRS 9 Instruments financiers	méthodes comptables appliquées ». Conséquemment, même si les dispositions de IFRS 9 ou de l'amendement étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2018, la société
exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs;     modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur;     propose un nouveau modèle comptabile relativement à la reconsaissance des perties de crédit attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de rédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie;     modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques.     Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective ou rétrospective modifiee.  Le 12 octobre 2017, ITASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 Instruments financiers.     L'amendement, inituite (Caluse de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».  Statut: La societé évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.  Description: Le 18 mai 2017, ITASB a publié la norme IFRS 17, initiulée Contrats d'assurance, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, initiulée Contrats d'assurance, au norme IFRS 17, a pour objectif de s'assurar que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultais et des flux de trésorne; étabil les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divuglation, d'émit une méthode de globale ainsi qui une méthode soin les frais variables, applicables à dous les contrats d'assurance et de févaluer les contrats d'assurance, de l'information financière re 2011. L'adoption anticipée est permise et les nommes IFRS 9 intruments financiers relativement		les dispositions de la norme IAS 39, intitulée Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La
attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de dibuter l'insuffisance theud des flux de trésorerie;  modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques.  Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective ou rétrospective modifiée.  Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 Instruments financiers. L'amendement, initiulé Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appléie « compensation négative ».  Statut: La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.  Description : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, initiulée Contrats d'assurance, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, initiulée Contrats d'assurance. La norme IFRS 17:  a pour objectif de s'assurar que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trèsorene; établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; définit une méthode globale ainsi qui une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; de definit une apronche spécifique pour les contrats de 1 au et moins.  Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliquerol de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et le réassurance ain d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; d'établit es parière d'assurance; et et résorer de la juste valeur aux états financiers outres à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022. Catte décision est assujétie à une consultation publique présentement en cours.  Statut :		<ul> <li>exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs;</li> <li>modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste</li> </ul>
Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 Instruments financiers. L'amendement, intitulé Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».  Statut: La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.  Description: Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée Contrats d'assurance, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée Contrats d'assurance. La norme IFRS 17:  a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats d'assurance are l'a l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; étabil les principes de reconnaissance, d'evaluation, de présentation et de divulgation, definit une méthode globale ainsi q'u ne méthode selobale ainsi q'une at méthode.  Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable; une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 15 Produits des activités ordinaires riérs de contrats conclus avec des clients ont été appliquées préalablement.  Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de reporter la date d'application aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2022. Cette décision est assujette à une consul		<ul> <li>attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie;</li> <li>modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet</li> </ul>
L'amendement, initiulé (Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».  Statut: La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.  Description: Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée Contrats d'assurance, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée Contrats d'assurance. La norme IFRS 17:  • a pour objectif de s'assurarce que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats a fin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évalure passirs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins.  Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueount de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 instruments financiers et IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ont été appliquées préalablement.  Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de reporter la date d'application aux états financiers ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022. Cette décision est assujettie à une consultation publique présentement en cours.  Cadre conceptuel de l'information financière, l'ASB a décidé de réviser le Cadre conceptuel de		
Description : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée Contrats d'assurance, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée Contrats d'assurance. La norme IFRS 17:  • a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; definit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an entité pourra appliquer groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ont été appliquées préalablement.  Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de reporter la date d'application aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2022. Cette décision est assujettie à une consultation publique présentement en cours.  Statut : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers relativement à la présentation, à la divulgation et à l'évaluation des passifs de contrats d'assurance.  Description : Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une révision complète du Cadre conceptuel de l'information financière. L'IASB a décidé de réviser le Cadre conceptuel de l'information financière parce que des questions importantes n'y étaient pas traitées et que certaines indications étaient désuètes ou manquaient de cl		L'amendement, intitulé Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé
les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée Contrats d'assurance. La norme IFRS 17:  • a pour objectif de s'assurar que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins.  Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valura aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ont été appliquées préalablement.  Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de reporter la date d'application aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2022. Cette décision est assujettie à une consultation publique présentement en cours.  Statut : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers relativement à la présentation, à la divulgation et à l'évaluation des passifs de contrats d'assurance.  Description : Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une révision complète du Cadre conceptuel de l'information financière. L'IASB a décidé de réviser le Cadre conceptuel de l'information financière parce que des questions importantes n'y étaient pas traitées et que certaines indications sétaient désucètes ou manquaient de clarté. La version ré		Statut : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.
financière l'inancière. L'IASB a décidé de réviser le Cadre conceptuel de l'information financière parce que des questions importantes n'y étaient pas traitées et que certaines indications étaient désuètes ou manquaient de clarté. La version révisée inclut, entre autres, un nouveau chapitre sur l'évaluation, des indications sur la présentation de la performance financière et des définitions améliorées d'un actif et d'un passif et des indications à l'appui de ces définitions. Le cadre conceptuel aide les entités à développer leurs méthodes comptables lorsqu'aucune norme IFRS ne s'applique à une situation particulière. Les dispositions s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.	IFRS 17 Contrats d'assurance	les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i> . La norme IFRS 17:  • a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> ont été appliquées préalablement.  Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de reporter la date d'application aux états financiers ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022. Cette décision est assujettie à une consultation publique présentement en cours.  Statut : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers relativement à la
Statut : La société évalue actuellement l'incidence de cette révision sur ses états financiers.		Description: Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une révision complète du Cadre conceptuel de l'information financière. L'IASB a décidé de réviser le Cadre conceptuel de l'information financière parce que des questions importantes n'y étaient pas traitées et que certaines indications étaient désuètes ou manquaient de clarté. La version révisée inclut, entre autres, un nouveau chapitre sur l'évaluation, des indications sur la présentation de la performance financière et des définitions améliorées d'un actif et d'un passif et des indications à l'appui de ces définitions. Le cadre conceptuel aide les entités à développer leurs méthodes comptables lorsqu'aucune norme IFRS ne s'applique à une situation particulière. Les dispositions s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2020. L'adoption
		Statut : La société évalue actuellement l'incidence de cette révision sur ses états financiers.

IFRS 3 Regroupements d'entreprises	Description: Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises intitulé Définition d'une entreprise. Cet amendement clarifie la définition d'une entreprise dans le but d'aider les entités à déterminer si une transaction constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront aux transactions dont la date d'acquisition est le ou après le 1 <sup>er</sup> janvier 2020. L'application anticipée est permise.  Statut: La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.
IAS 1 Présentation des états financiers et IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs	Description : Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 Présentation des états financiers et IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. L'amendement, intitulé Définition de matérialité, clarifie la définition de matérialité dans IAS 1 et les explications qui accompagnent cette définition, et aligne les définitions utilisées dans les différentes normes IFRS. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.  Statut : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.

### Information relativement au report de l'application de IFRS 9 Instruments financiers

La société applique la norme IFRS 4 Contrats d'assurance dans le cadre de ses activités. Cette norme a été amendée en 2016 afin de permettre aux entités qui appliquent IFRS 4 de différer l'application de IFRS 9 Instruments financiers à condition que le total des passifs relatifs aux activités d'assurance représente plus de 90 % des passifs totaux de l'entité. Ce calcul est effectué à la date de clôture qui précède le 1er avril 2016, soit la date de calcul précisée dans la norme.

Pour ce calcul, la société a pris en compte principalement les passifs de contrats d'assurance, les passifs des contrats d'investissement, les passifs des fonds distincts ainsi que les débentures en date du 31 décembre 2015. Les passifs relatifs aux activités d'assurance sur les passifs totaux sont supérieurs à 90 %.

La société a décidé de différer l'application de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2021 (ou au 1er janvier 2022, si la proposition est acceptée), date à laquelle entrera en vigueur la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui inclut l'évaluation de ces derniers. Si la société avait appliqué la norme IFRS 9, cela n'aurait pas eu d'effet significatif sur le classement des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* compte tenu du lien très étroit qui existe entre les placements et les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Pour les actifs financiers classés comme prêts et créances ou disponibles à la vente au 30 juin 2019, un montant de 844 \$ ne satisfait pas au test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels selon IFRS 9. De plus, en ce qui concerne les prêts hypothécaires, la société ne peut utiliser l'exemption de risque de crédit faible dans le calcul des pertes de crédit attendues.

# 3> Placements et produits de placement a) Valeur comptable et juste valeur

Δu	30	iuin	2019

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	450	_	356	_	806	806
Obligations						
Gouvernements	11 411	1 673	112	_	13 196	
Municipalités	1 160	149	40	_	1 349	
Sociétés et autres	8 105	1 537	2 105	_	11 747	
	20 676	3 359	2 257	_	26 292	26 563
Actions						
Ordinaires	1 474	32	<del></del>	_	1 506	
Privilégiées	185	370	<del>_</del>	<del>_</del>	555	
Indices boursiers	216	51	<del></del>	<del>_</del>	267	
Unités de fonds de placement	475	7	_	_	482	
	2 350	460		_	2 810	2 810
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	<del>_</del>	<del>_</del>	876	_	876	
Multirésidentiels	<del>-</del>	<del>-</del>	1 444	<del>-</del>	1 444	
Non résidentiels	_	_	6	_	6	
	<u> </u>		2 326	_	2 326	
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	<del>-</del>	<del>-</del>	256	<del>-</del>	256	
Multirésidentiels	68	_	167	_	235	
Non résidentiels	29	_	235	_	264	
	97	_	658	_	755	
Autres prêts	_	_	715	_	715	
	97	_	3 699	_	3 796	3 885
Instruments financiers dérivés	1 205	<del>_</del>	<del>_</del>	<del></del>	1 205	1 205
Avances sur contrats	_	_	907	_	907	907
Autres placements	_	_	6	370	376	376
Immeubles de placement	_	_	_	1 729	1 729	1 747
Total	24 778	3 819	7 225	2 099	37 921	38 299

Au 31 décembre 2018

			Au o i decemb	10 20 10		
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	465	_	581	_	1 046	1 046
Obligations						
Gouvernements	9 857	1 996	118	_	11 971	
Municipalités	1 045	110	40	_	1 195	
Sociétés et autres	6 721	1 725	1 980	<del>_</del>	10 426	
	17 623	3 831	2 138	_	23 592	23 733
Actions						
Ordinaires	1 793	31	<del>-</del>	<del>_</del>	1 824	
Privilégiées	177	320	_	<del>-</del>	497	
Indices boursiers	236	77	_	_	313	
Unités de fonds de placement	415	6	_	_	421	
	2 621	434		_	3 055	3 055
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	_	_	859	<del>_</del>	859	
Multirésidentiels	_	_	1 427	_	1 427	
Non résidentiels	_	<del>-</del>	6	_	6	
	_		2 292	_	2 292	
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	<u> </u>	<del>_</del>	221	_	221	
Multirésidentiels	60	_	174	<del></del>	234	
Non résidentiels	30	_	222	_	252	
	90	<del>-</del>	617	<del>-</del>	707	
Autres prêts	_		662	_	662	
	90		3 571	_	3 661	3 705
Instruments financiers dérivés	225	<del>-</del>	<del>_</del>	<del>_</del>	225	225
Avances sur contrats	_		951	_	951	951
Autres placements	<del>-</del>	<del>-</del>	7	322	329	329
Immeubles de placement	_	_	_	1 720	1 720	1 738
Total	21 024	4 265	7 248	2 042	34 579	34 782

La catégorie À la juste valeur par le biais du résultat net inclut les titres détenus à des fins de transaction, principalement les instruments financiers dérivés et les placements à court terme ainsi que les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres placements sont constitués de billets à recevoir et de placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

### b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 33 % (entre 25 % et 30 % au 31 décembre 2018). La valeur comptable de ces placements au 30 juin 2019 est de 370 \$ (322 \$ au 31 décembre 2018). La quote-part du résultat net et du résultat global pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019 est de 11 \$ (10 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2018).

### c) Produits de placement

		Trimestres terminés les 30 juin		
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Intérêts	242	239	478	475
Dividendes	32	38	60	67
Instruments financiers dérivés	3	4	8	10
Revenus locatifs	48	38	96	79
Profits réalisés	8	2	19	9
Variation des provisions pour perte	(11)	(5)	(19)	(10)
Autres	6	9	12	20
Intérêts et autres produits tirés des placements	328	325	654	650
Trésorerie et placements à court terme	2	1	4	1
Obligations	912	26	2 090	(171)
Actions	11	80	130	25
Prêts hypothécaires et autres prêts	(1)	2	(2)	3
Instruments financiers dérivés	416	16	973	(103)
Immeubles de placement	(2)	32	(10)	29
Autres	5	3	(6)	2
Variation de la juste valeur des placements	1 343	160	3 179	(214)
Total	1 671	485	3 833	436

### 4 > Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

### a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

### **Actifs financiers**

Placements à court terme - La valeur comptable de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si le cours sur les marchés actifs n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par l'administrateur de chaque fonds.

Prêts hypothécaires et autres prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts dont les caractéristiques relatives au risque de crédit et à la durée sont sensiblement les mêmes.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la Bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations sont basées sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles sont basées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Avances sur contrats – Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont garanties et peuvent être remboursées à tout moment. Leur juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des autres éléments d'actif financier est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

### Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des expectatives de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées aux informations du marché, y compris aux transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants ou à l'interne sur une base annuelle.

### **Passifs financiers**

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des passifs de titrisation et des engagements afférents à des titres vendus à découvert, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

La juste valeur des passifs de titrisation est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés comme détenus à des fins de transaction, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

Débentures – La juste valeur des débentures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 6 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée à la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

### b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en Bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.

- Niveau 2 Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, les placements à court terme ainsi que certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.
- Niveau 3 Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation qui ont recours en grande partie à des paramètres non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

### Actif

	Au 30 juin 2019				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
	\$	\$	\$	\$	
Évaluations récurrentes de la juste valeur					
Trésorerie et placements à court terme					
Détenus à des fins de transaction	<del>-</del>	450	<del>-</del>	450	
Obligations					
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net					
Gouvernements	359	11 052	_	11 411	
Municipalités	_	1 160	_	1 160	
Sociétés et autres	_	7 973	132	8 105	
	359	20 185	132	20 676	
Disponibles à la vente					
Gouvernements	107	1 566	_	1 673	
Municipalités	_	149	_	149	
Sociétés et autres	_	1 526	11	1 537	
	107	3 241	11	3 359	
	466	23 426	143	24 035	
Actions					
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 195	<del>_</del>	1 155	2 350	
Disponibles à la vente	61	370	29	460	
	1 256	370	1 184	2 810	
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	_	97	_	97	
Instruments financiers dérivés					
Détenus à des fins de transaction	172	1 033	_	1 205	
Immeubles de placement	_	_	1 729	1 729	
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	1 894	25 376	3 056	30 326	
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	20 084	6 034	55	26 173	
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	21 978	31 410	3 111	56 499	

		Au 31 décembre 2018				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total		
	\$	\$	\$	\$		
Évaluations récurrentes de la juste valeur						
Trésorerie et placements à court terme						
Détenus à des fins de transaction	<del>-</del>	465	<u> </u>	465		
Obligations						
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net						
Gouvernements	358	9 499	<del>_</del>	9 857		
Municipalités	<del>_</del>	1 045	<del>-</del>	1 045		
Sociétés et autres	<del>-</del>	6 581	140	6 721		
	358	17 125	140	17 623		
Disponibles à la vente						
Gouvernements	185	1 811	_	1 996		
Municipalités	<del>_</del>	110	<del>-</del>	110		
Sociétés et autres	<del>_</del>	1 709	16	1 725		
	185	3 630	16	3 831		
	543	20 755	156	21 454		
Actions						
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 487	<del></del>	1 134	2 621		
Disponibles à la vente	86	319	29	434		
	1 573	319	1 163	3 055		
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	<del>-</del>	90	<del>-</del>	90		
Instruments financiers dérivés						
Détenus à des fins de transaction	27	197	1	225		
Immeubles de placement	<u> </u>	<del>-</del>	1 720	1 720		
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	2 143	21 826	3 040	27 009		
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	17 852	5 894	47	23 793		

La société utilise des données non observables lors de l'évaluation des obligations et des actions classées au niveau 3. En ce qui concerne les obligations, les données non observables correspondent principalement aux primes de risque de crédit et de liquidité qui varient entre 1,19 % et 2,67 % au 30 juin 2019 (1,40 % et 3,25 % au 31 décembre 2018). Les actions classées au niveau 3 sont principalement évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples.

19 995

27 720

3 087

50 802

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 30 juin 2019 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,00 % et 9,00 % (5,00 % et 9,00 % au 31 décembre 2018), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 4,25 % et 7,00 % (4,25 % et 7,75 % au 31 décembre 2018). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final amènera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

En raison de la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société n'évalue pas l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur. De plus, les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net apparient le passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB). Même si d'autres hypothèses qui ont une incidence sur la juste valeur étaient utilisées, cela n'aurait aucun effet important sur les états financiers.

Total des actifs comptabilisés à la juste valeur

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

### Au 30 juin 2019

	Solde au 31 décembre 2018	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 30 juin 2019	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	140	8	_	_	(16)	_	132	9
Disponibles à la vente	16	_	<del>_</del>	_	(5)	_	11	_
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 134	(29)	_	71	(21)	_	1 155	(29)
Disponibles à la vente	29		(1)	1	_	_	29	
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	1	_	_	_	(1)	_	_	<u>–</u>
Immeubles de placement	1 720	(10)	_	23	(4)	_	1 729	(10)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	3 040	(31)	(1)	95	(47)	_	3 056	(30)
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	47	1	_	8	(1)	_	55	1
Total	3 087	(30)	(1)	103	(48)	_	3 111	(29)

Au 31 décembre 2018

	Solde au 31 décembre 2017	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2018	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	145	(2)		_	(3)	_	140	(2)
Disponibles à la vente	15	_	1	_	_		16	_
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	902	74		235	(61)	(16)	1 134	77
Disponibles à la vente	18	_	2	9			29	_
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	2	_	_	_	(1)	_	1	_
Immeubles de placement	1 341	43	_	378	(42)	_	1 720	43
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	2 423	115	3	622	(107)	(16)	3 040	118
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	22	_	_	27	(2)	_	47	_
Total	2 445	115	3	649	(109)	(16)	3 087	118

Pour la période terminée le 30 juin 2019, un montant de 23 \$ (46 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018) inscrit à titre d'Achats d'immeubles de placement correspond à des capitalisations aux *Immeubles de placement*. De plus, les *Ventes et règlements* des immeubles de placement incluent des transferts de 2 \$ à titre d'immobilisations corporelles (7 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

Les Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net et le Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus sont présentés dans les Produits de placement à l'état des résultats, à l'exception de la valeur des actifs des fonds distincts, qui n'est pas présentée à l'état des résultats, mais qui est incluse dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts à la note 7 « Actif net des fonds distincts ». Les Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global sont présentés à la note 10 « Cumul des autres éléments du résultat global » dans les Profits (pertes) latents.

### Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe certains de ses instruments financiers comme étant prêts et créances. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

	Au 30 juin 2019					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total		
	\$	\$	\$	\$		
Classées comme étant prêts et créances						
Obligations						
Gouvernements	<del>-</del>	8	136	144		
Municipalités	_	52	_	52		
Sociétés et autres	_	250	2 082	2 332		
	_	310	2 218	2 528		
Prêts hypothécaires et autres prêts	_	3 788	_	3 788		
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	_	4 098	2 218	6 316		

٨٠٠	21	décem	hro	2018	5
AII	- N I	UECEII	me	71116	١

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Classées comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	<del>-</del>	9	128	137
Municipalités	_	48	<del>_</del>	48
Sociétés et autres	<del>-</del>	251	1 843	2 094
	_	308	1 971	2 279
Prêts hypothécaires et autres prêts	_	3 615	_	3 615
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	_	3 923	1 971	5 894

### Passifs financiers

Le tableau suivant présente les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

	Au 30 juin 2019					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total		
	\$	\$	\$	\$		
Évaluations récurrentes de la juste valeur						
Autres éléments de passif						
Détenus à des fins de transaction	27	156	_	183		
Instruments financiers dérivés						
Détenus à des fins de transaction	58	204	<del>-</del>	262		
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	85	360	_	445		
Classés au coût amorti						
Autres éléments de passif						
Passifs de titrisation	_	1 226	_	1 226		
Débentures	<del>-</del>	667	_	667		
Total des passifs classés au coût amorti		1 893	_	1 893		
	Au 31 décembre 2018					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total		
	\$	\$	\$	\$		
Évaluations récurrentes de la juste valeur						
Autres éléments de passif						
Détenus à des fins de transaction	48	127	_	175		
Instruments financiers dérivés						
Détenus à des fins de transaction	10	388	31	429		
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	58	515	31	604		
Classés au coût amorti						
Autres éléments de passif						
Passifs de titrisation	_	1 154	_	1 154		
Débentures	<del>_</del>	899	_	899		
Total des passifs classés au coût amorti		2 053		2 053		

### 5 > Gestion des risques associés aux instruments financiers

### a) Dépréciation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente

Au cours de la période terminée le 30 juin 2019 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, la société n'a fait aucun reclassement des pertes latentes sur les actions classées comme étant disponibles à la vente de *Autres éléments du résultat global* à *Produits de placement* à l'état des résultats.

Comme les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont appariés, les variations de la juste valeur, autres que celles liées au risque de crédit, sont directement prises en compte dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*, ce qui permet d'éviter une disparité des traitements aux résultats. Seules les variations de la juste valeur liées aux événements de crédit touchant les flux monétaires pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Les pertes et les profits latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et inclus dans Cumul des autres éléments du résultat global sont les suivants :

	Au 30 juin 2019 Au 31 décembre			décembre 2018	2018	
	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations						
Gouvernements	1 673	(1)	63	1 996	(6)	31
Municipalités	149	<del>_</del>	4	110	(1)	1
Sociétés et autres	1 537	(2)	57	1 725	(23)	7
	3 359	(3)	124	3 831	(30)	39
Actions	460	(24)	6	434	(21)	8
Total	3 819	(27)	130	4 265	(51)	47

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque pour la société de subir une perte financière si des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements.

### b) i) Indicateurs de qualité de crédit Obligations par niveaux de qualité

	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
	Valeur o	omptable
	\$	\$
AAA	1 200	1 229
AA	9 342	8 355
A	11 106	9 882
BBB	4 417	3 942
BB et moins	227	184
Total	26 292	23 592

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 1 962 \$ (1 801 \$ au 31 décembre 2018).

### Prêts hypothécaires et autres prêts

	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Prêts hypothécaires assurés	2 326	2 292
Prêts hypothécaires conventionnels	755	707
Autres prêts	715	662
Total	3 796	3 661

La qualité du crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

### b) ii) Actifs financiers échus ou dépréciés

### Obligations, prêts hypothécaires et autres prêts échus

Les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts sont considérés comme étant échus lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Tout prêt dont les termes d'encaissement présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts ou qui est en voie de saisie constitue un prêt en défaut. Tout prêt en défaut qui n'est pas assuré et complètement garanti est habituellement déprécié.

	Au 30 juin 2019					
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total		
	\$	\$	\$	\$		
Valeurs brutes						
Non échus et non dépréciés	2 246	2 977	687	5 910		
Échus et non dépréciés						
30 – 89 jours de retard	<del>-</del>	2	30	32		
90 – 119 jours de retard	<del>-</del>	3	4	7		
120 jours et plus de retard	<del>_</del>	<del>_</del>	2	2		
Dépréciés	21	3	1	25		
Total des valeurs brutes	2 267	2 985	724	5 976		
Provisions spécifiques pour pertes	10	1	_	11		
	2 257	2 984	724	5 965		
Provisions collectives	_	_	9	9		
Total des valeurs nettes	2 257	2 984	715	5 956		

Au 31 décembre 2018

	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeurs brutes				
Non échus et non dépréciés	2 125	2 902	636	5 663
Échus et non dépréciés				
30 – 89 jours de retard	<del>-</del>	2	27	29
90 – 119 jours de retard	<del>-</del>	3	4	7
120 jours et plus de retard	<del>-</del>	<del>_</del>	2	2
Dépréciés	21	3	1	25
Total des valeurs brutes	2 146	2 910	670	5 726
Provisions spécifiques pour pertes	8	1	_	9
	2 138	2 909	670	5 717
Provisions collectives	_	_	8	8
Total des valeurs nettes	2 138	2 909	662	5 709

### Bien saisis

Au cours de la période terminée le 30 juin 2019, la société n'a pris possession d'aucun immeuble qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires (valeur inférieure à 1 \$ au 31 décembre 2018). Les immeubles saisis qui sont toujours détenus en fin de période sont présentés à titre d'immeubles détenus à des fins de revente dans *Autres éléments d'actif*.

### Provisions spécifiques pour pertes

Au 30 i	uin	2019
---------	-----	------

	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	8	1	_	9
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	_	_	2
Solde à la fin	10	1	_	11

	Au 31 décembre 2018					
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total		
	\$	\$	\$	\$		
Solde au début	6	2	_	8		
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	(1)	_	1		
Solde à la fin	8	1	_	9		

### 6 > Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés est de 1 203 \$ (220 \$ au 31 décembre 2018). À la date de clôture de chaque période, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

		Montant	nominal		Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans	Total	Positive	Négative
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	559	20	98	677	15	(3)
Contrats à terme standardisés	735	_	_	735	1	(6)
Options	5 068	<del>-</del>	_	5 068	183	(58)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 129	50	_	3 179	75	(4)
Contrats de swaps	33	751	2 004	2 788	65	(88)
Options	17	<del>-</del>	_	17	_	<del>-</del>
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 168	3 114	4 821	9 103	473	(66)
Contrats à terme de gré à gré	874	2 115	_	2 989	392	_
Options	33	_	_	33	_	_
Autres contrats dérivés	80	2	358	440	1	(37)
Total	11 696	6 052	7 281	25 029	1 205	(262)

Au 31 décembre 2018

	Montant nominal				Juste v	aleur
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans	Total	Positive	Négative
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	521	16	88	625	4	(11)
Contrats à terme standardisés	642	_	_	642	4	(3)
Options	740	225	_	965	31	(7)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 157	49	_	3 206	6	(104)
Contrats de swaps	20	764	1 489	2 273	25	(136)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 089	2 477	3 126	6 692	126	(108)
Contrats à terme de gré à gré	760	1 898	_	2 658	28	(29)
Autres contrats dérivés	2	2	367	371	1	(31)
Total	6 931	5 431	5 070	17 432	225	(429)

۸.,	30	iuin	20.	10
Au	งบ	IUIN	l ZU	ıy

		ju · · ·			
	Montant nominal	Juste vale	ur		
		Positive	Négative		
	\$	\$	\$		
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	22 838	1 200	(204)		
Couverture d'un investissement net	1 165	_	(46)		
Couverture de juste valeur					
Risque de taux d'intérêt	959	5	(11)		
Risque de change	16	<del>_</del>	(1)		
Couverture de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt	8	<del>-</del>	_		
Risque de change	43	_	_		
Total des instruments financiers dérivés	25 029	1 205	(262)		

Αu	31	décembre	2018	3

	Montant nominal	Juste vale	ur	
		Positive	Négative	
	\$	\$	\$	
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	15 590	211	(373)	
Couverture d'un investissement net	1 022	<del>_</del>	(46)	
Couverture de juste valeur				
Risque de taux d'intérêt	736	14	(8)	
Risque de change	15	<del>_</del>	(1)	
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt	44	<del></del>	_	
Risque de change	25	_	(1)	
Total des instruments financiers dérivés	17 432	225	(429)	

### Instruments financiers dérivés incorporés

La société détient des actions privilégiées perpétuelles assorties d'une option de rachat qui donne à l'émetteur le droit de racheter les actions à un cours déterminé. Les normes comptables exigent que la valeur de l'option de rachat soit évaluée séparément de celle des actions privilégiées. La valeur de l'option de rachat des instruments financiers dérivés incorporés est déterminée par une évaluation qui repose principalement sur la volatilité, les cours observés sur des marchés et les caractéristiques des actions privilégiées sous-jacentes. Ces instruments financiers dérivés incorporés sont présentés dans les autres contrats dérivés.

### Couverture d'un investissement net

Les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 1 an (moins de 1 an au 31 décembre 2018). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les périodes terminées les 30 juin 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

### Couverture de juste valeur

Les contrats de swaps de taux d'intérêt, désignés à titre de couvertures du risque de taux d'intérêt relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, ont des échéances allant de 2 ans à 11 ans (de 3 ans à 9 ans au 31 décembre 2018). Les variations de juste valeur liées au taux d'intérêt de l'élément couvert sont comptabilisées dans les *Produits de placement*, à l'état des résultats, en déduction des variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés considérés comme des instruments de couverture. Les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des éléments couverts sont comptabilisées dans *Autres éléments du résultat global*.

La société utilise une relation de couverture de juste valeur afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de gré à gré qui ont des échéances de moins de 3 ans (moins de 4 ans au 31 décembre 2018). Pour les périodes terminées les 30 juin 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances de moins de 1 an à 9 ans (de moins de 1 an à 10 ans au 31 décembre 2018).

La portion efficace des relations de couverture de juste valeur est comptabilisée dans le *Résultat net*. Pour la période terminée le 30 juin 2019, la société a constaté un gain de 28 \$ sur l'instrument de couverture (gain de 2 \$ pour la période terminée le 30 juin 2018) et une perte de 28 \$ sur l'élément couvert (perte de 3 \$ pour la période terminée le 30 juin 2018). Pour la période terminée le 30 juin 2019, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture (1 \$ pour la période terminée le 30 juin 2018).

### Couverture de flux de trésorerie

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque d'intérêt lors des transactions prévues. La société utilise des contrats à terme de gré à gré sur des obligations qui ont des échéances de moins de 1 an (moins de 1 an au 31 décembre 2018). Pour les périodes terminées les 30 juin 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change sur des actifs financiers en devises étrangères. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances entre 6 ans et 10 ans (de 6 ans à 10 ans au 31 décembre 2018). Pour les périodes terminées les 30 juin 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

### 7 > Actif net des fonds distincts

	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2019	2018
	\$	\$
Actif		
Encaisse et placements à court terme	1 233	1 156
Obligations	4 965	5 006
Actions	20 038	17 743
Prêts hypothécaires	18	16
Immeubles de placement	9	9
Instruments financiers dérivés	48	<del>-</del>
Autres éléments d'actif	372	166
Actif total	26 683	24 096
Passif		
Créditeurs et frais courus	294	310
Instruments financiers dérivés	<del></del>	5
Passif total	294	315
Actif net	26 389	23 781

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

		Trimestres terminés les 30 juin			
	2019	2018	2019	2018	
	\$	\$	\$	\$	
Solde au début	25 759	24 100	23 781	24 117	
Plus:					
Sommes perçues des titulaires de contrats	967	827	2 023	1 911	
Intérêts et dividendes	149	137	280	265	
Profits nets réalisés	239	112	247	231	
Augmentation nette de la juste valeur	185	479	1 919	41	
	27 299	25 655	28 250	26 565	
Moins:					
Sommes versées aux titulaires de contrats	788	649	1 624	1 445	
Frais d'exploitation	122	118	237	232	
	910	767	1 861	1 677	
Solde à la fin	26 389	24 888	26 389	24 888	

### 8 > Débentures

À la suite du changement de structure organisationnelle (note 17), les débentures émises et en circulation demeurent émises par la société et sont garanties par la société mère, iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

Le 16 mai 2019, la société a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de 250 \$ échéant le 16 mai 2024 et portant un intérêt de 2,80 % payable semestriellement jusqu'au 16 mai 2019. Les débentures subordonnées ont été rachetées pour 1 014 dollars pour chaque tranche de 1 000 dollars de capital de débentures subordonnées. Conséquemment, la société a déboursé une somme totale de 254 \$.

### 9 > Capital social

Le capital émis par la société s'établit comme suit :

	Au 30 juin 20	19	Au 31 décembre	2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	
	(en milliers)	\$	(en milliers)	\$	
Actions ordinaires					
Solde au début	108 575	1 655	106 756	1 521	
Actions émises à l'exercice d'options d'achat d'actions	_	_	159	7	
Émissions d'actions	_	_	2 750	144	
Actions rachetées	<del>-</del>	_	(1 090)	(17)	
Solde à la fin	108 575	1 655	108 575	1 655	
Actions privilégiées, catégorie A					
Solde au début	21 000	525	15 000	375	
Émission d'actions		<u>-</u>	6 000	150	
Solde à la fin	21 000	525	21 000	525	
Total du capital social		2 180		2 180	

### Actions privilégiées, catégorie A

À la suite du changement de structure organisationnelle (note 17), les actions privilégiées émises et en circulation demeurent émises par la société et sont garanties par la société mère, i A Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

### Options d'achat d'actions

À la suite du changement de structure organisationnelle (note 17), le régime d'options d'achat d'actions a été transféré à iA Société financière. Conséquemment, toute action découlant de ce régime sera émise par iA Société financière.

### Dividendes

	Trimestres terminés les 30 juin				Période	s de six mois ter	minées les	30 juin
	20	19	20	18	20	19	2018	
	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action
	\$	(en dollars)	\$	(en dollars)	\$	(en dollars)	\$	(en dollars)
Actions ordinaires	90	0,83	41	0,38	270	2,49	82	0,76
Actions privilégiées								
Catégorie A – série B	1	0,29	2	0,29	3	0,58	3	0,58
Catégorie A – série G	3	0,23	2	0,23	5	0,47	5	0,47
Catégorie A – série I	2	0,30	2	0,38	4	0,60	2	0,38
	6		6		12		10	
Total	96		47		282		92	

### Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires de la société

Un dividende d'un montant de 81 \$ a été approuvé par le conseil d'administration de la société en date du 1er août 2019. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers. Ce dividende sera versé d'ici le 30 septembre 2019 à iA Société financière, date à laquelle il sera reconnu dans les capitaux propres de la société.

### 10 > Cumul des autres éléments du résultat global

	Obligations	Actions	Écart de conversion	Couverture	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2018	6	(10)	135	(108)	23
Profits (pertes) latents	126	(5)	_	<del>-</del>	121
Impôts sur profits (pertes) latents	(32)	1	_	<del>_</del>	(31)
Autres	_	_	(51)	46	(5)
Impôts sur autres	_	_	_	(7)	(7)
	94	(4)	(51)	39	78
Pertes réalisées	(13)	_	_	_	(13)
Impôts sur pertes réalisées	4	_	_	_	4
	(9)		_	<del>-</del>	(9)
Solde au 30 juin 2019	91	(14)	84	(69)	92
Solde au 31 décembre 2017	28	7	49	(35)	49
Pertes latentes	(42)	(40)	_	_	(82)
Impôts sur pertes latentes	11	11	_	<del>_</del>	22
Autres	<del></del>	<del>_</del>	86	(86)	_
Impôts sur autres	<del>_</del>	<u> </u>	<del>_</del>	13	13
	(31)	(29)	86	(73)	(47)
Profits réalisés	12	16	_	_	28
Impôts sur profits réalisés	(3)	(4)	_	<del>-</del>	(7)
	9	12	_	_	21
Solde au 31 décembre 2018	6	(10)	135	(108)	23
Solde au 31 décembre 2017	28	7	49	(35)	49
Pertes latentes	(27)	(5)	_	<del>-</del>	(32)
Impôts sur pertes latentes	7	1	_	_	8
Autres	_	_	46	(46)	_
Impôts sur autres			_	7	7
	(20)	(4)	46	(39)	(17)
Profits (pertes) réalisés	(6)	2		<del></del>	(4)
Impôts sur profits (pertes) réalisés	2	(1)	_	<del>_</del>	1
	(4)	1	_	<del>_</del>	(3)
Solde au 30 juin 2018	4	4	95	(74)	29

### 11 > Gestion du capital

### Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

La société gère son capital conjointement avec celui de la société mère, iA Société financière.

Les exigences relatives à la suffisance de capital de la société sont réglementées par la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et aux actions privilégiées. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés principalement de débentures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables incluses dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,05.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

Au 30 juin 2019, la société maintient un ratio qui satisfait aux exigences réglementaires.

	30 Juni 2019
	\$
Capitaux disponibles, attribution de l'avoir et dépôts admissibles	8 426
Coussin de solvabilité global	6 719
Ratio total	125 %

Dans les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2018, le ratio de solvabilité était de 126 % et la société maintenait un ratio qui satisfaisait aux exigences réglementaires.

### 12 > Impôts sur le résultat

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

	Trimestre	Trimestres terminés les 30 juin			Périodes	ois termi uin	rminées	
	2019		2018	-	2019	<del>-</del>	2018	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Résultat avant impôts	241		225		449		403	
Charge d'impôts prévue par la loi au Canada	64	27	60	27	120	27	108	27
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :								
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(1)	_	(1)	_	(2)	_	(2)	_
Produits de placement exonérés	(5)	(2)	(15)	(7)	(10)	(2)	(26)	(7)
Portion non imposable de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	(1)	_	_	_	(1)	_	_	_
Ajustements des années précédentes	(1)	_	14	7	(1)	_	14	3
Variation des taux d'imposition	(3)	(1)	_	_	(4)	(1)	(1)	_
Autres	1		1	_	2		1	_
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	54	24	59	27	104	24	94	23

### 13 > Information sectorielle

La société exerce et gère ses activités en fonction de cinq principaux secteurs d'activité isolables qui reflètent sa structure organisationnelle quant à la prise de décision. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation de la société en secteurs opérationnels. Ses produits et services sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. Ses activités se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les produits et services principaux offerts par chaque secteur sont les suivants :

Assurance individuelle – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance invalidité et d'assurance hypothécaire;

Gestion de patrimoine individuel – Produits et services individuels en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières, à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs;

Assurance collective – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance décès et mutilation, d'assurance soins dentaires et d'assurance invalidité de courte et de longue durée pour les régimes d'employés, produits d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux;

Épargne et retraite collectives – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts collectifs;

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires;

Autres – Produits d'assurance auto et habitation, services soutenant les activités qui n'ont pas de lien avec les secteurs principaux, tels que la gestion d'actifs et le financement, le capital de la société de même que certains ajustements relatifs à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les frais généraux qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité. La répartition des autres activités est principalement effectuée selon une formule basée sur les capitaux propres et est appliquée uniformément à chaque secteur d'activité.

Les autres actifs et les autres passifs, à l'exception principalement des instruments financiers dérivés, sont classés en totalité sous la colonne Autres puisqu'ils servent au soutien opérationnel des activités de la société.

### Résultats sectoriels

Trimestre		

	Individuel		Coll	Collectif			
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Primes nettes	391	643	413	339	120	77	1 983
Produits de placement	1 356	66	48	107	54	40	1 671
Autres produits	32	365	15	24	20	(31)	425
	1 779	1 074	476	470	194	86	4 079
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	192	514	293	305	100	38	1 442
Prestations et règlements cédés sur contrats	(56)	_	(14)	(7)	(57)	9	(125
Transferts nets aux fonds distincts	_	110	_	86	_	_	196
Augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance	1 354	68	2	50	73	3	1 550
Augmentation du passif relatif aux contrats d'investissement	_	_	7	_	_	_	7
Augmentation de l'actif de réassurance	(14)	_	(1)	_	(24)	(2)	(41
Commissions, frais généraux et autres charges	202	323	153	26	86	5	795
Charges financières	6	1	6	_	_	1	14
	1 684	1 016	446	460	178	54	3 838
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	95	58	30	10	16	32	241
Répartition des autres activités	25	1	1	1	4	(32)	_
Résultat avant impôts	120	59	31	11	20	_	241
Impôts sur le résultat	23	14	9	3	5	_	54
Résultat net attribué aux actionnaires	97	45	22	8	15	_	187

Trimestre terminé le 30 juin 2018

	i rimestre termine le 30 juin 2018						
	Indivi	duel	Colle	ectif			
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Primes nettes	379	544	402	356	96	73	1 850
Produits de placement	411	(16)	25	36	(6)	35	485
Autres produits	47	362	16	22	17	(26)	438
	837	890	443	414	107	82	2 773
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	199	433	286	292	102	34	1 346
Prestations et règlements cédés sur contrats	(64)	<del>-</del>	(18)	(6)	(65)	8	(145)
Transferts nets aux fonds distincts	_	68	<u> </u>	103	<del></del>	<del></del>	171
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	399	22	(11)	(6)	(50)	(3)	351
Augmentation du passif relatif aux contrats d'investissement	<u> </u>	_	2	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	2
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(8)	_	(2)	2	35	6	33
Commissions, frais généraux et autres charges	209	313	154	22	68	8	774
Charges financières	5	<del>-</del>	4	_	1	6	16
	740	836	415	407	91	59	2 548
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	97	54	28	7	16	23	225
Répartition des autres activités	17	3	1	_	2	(23)	_
Résultat avant impôts	114	57	29	7	18	_	225
Impôts sur le résultat	24	19	10	2	4	_	59
Résultat net	90	38	19	5	14	_	166
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	_	_	_	_	_	1
Résultat net attribué aux actionnaires	89	38	19	5	14	_	165

### Période de six mois terminée le 30 juin 2019

	Individuel		Coll	ectif			
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Primes nettes	779	1 363	810	999	235	152	4 338
Produits de placement	3 182	91	114	261	106	79	3 833
Autres produits	61	719	29	49	37	(60)	835
	4 022	2 173	953	1 309	378	171	9 006
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	418	1 034	584	620	198	82	2 936
Prestations et règlements cédés sur contrats	(108)	_	(29)	(13)	(111)	19	(242
Transferts nets aux fonds distincts	_	257	_	163	_	_	420
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	3 142	127	13	465	162	(9)	3 900
Augmentation du passif relatif aux contrats d'investissement	_	_	21	_	_	_	21
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(29)	_	1	3	(64)	9	(80
Commissions, frais généraux et autres charges	402	646	298	52	165	10	1 573
Charges financières	11	1	12	_	_	5	29
	3 836	2 065	900	1 290	350	116	8 557
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	186	108	53	19	28	55	449
Répartition des autres activités	44	(1)	2	2	8	(55)	
Résultat avant impôts	230	107	55	21	36	_	449
Impôts sur le résultat	48	27	15	6	8	_	104
Résultat net	182	80	40	15	28	_	345
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	_	_	_	_	_	1
Résultat net attribué aux actionnaires	181	80	40	15	28		344

Période de six mois terminée le 30 juin 2018

	Individuel		Colle	Collectif			
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Primes nettes	771	1 271	776	876	197	145	4 036
Produits de placement	276	8	46	62	(29)	73	436
Autres produits	79	734	30	45	34	(49)	873
	1 126	2 013	852	983	202	169	5 345
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	386	904	565	620	183	81	2 739
Prestations et règlements cédés sur contrats	(120)	<del>-</del>	(37)	(12)	(106)	18	(257)
Transferts nets aux fonds distincts	_	292	_	194	<del></del>	_	486
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	292	64	(25)	115	(134)	(11)	301
Augmentation du passif relatif aux contrats d'investissement	_	_	3	_	_	_	3
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(7)	_	(4)	5	94	11	99
Commissions, frais généraux et autres charges	401	645	291	46	141	14	1 538
Charges financières	9	_	8	<del>_</del>	1	15	33
	961	1 905	801	968	179	128	4 942
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	165	108	51	15	23	41	403
Répartition des autres activités	30	1	2	<del>-</del>	8	(41)	_
Résultat avant impôts	195	109	53	15	31	_	403
Impôts sur le résultat	38	31	15	4	6	_	94
Résultat net	157	78	38	11	25	_	309
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	_	_	_	_	_	1
Résultat net attribué aux actionnaires	156	78	38	11	25	_	308

### Primes sectorielles

### Trimestre terminé le 30 juin 2019

	Individuel		Coll	Collectif			
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	491	98	450	30	208	48	1 325
Investies dans les fonds distincts	<del>_</del>	545	_	316	<del>_</del>	<del></del>	861
Total	491	643	450	346	208	48	2 186
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(100)	_	(37)	(7)	(88)	29	(203)
Primes nettes	391	643	413	339	120	77	1 983

Trimestre	terminé la	≥ 30 iuin	2018
HIIIIIESHE	reminie i	<del>-</del> JU IUIII	2010

	Individuel		Colle	Collectif			
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	471	99	450	38	190	48	1 296
Investies dans les fonds distincts	<del>_</del>	445	_	325	_	<del>_</del>	770
Total	471	544	450	363	190	48	2 066
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(92)	_	(48)	(7)	(94)	25	(216)
Primes nettes	379	544	402	356	96	73	1 850

### Période de six mois terminée le 30 juin 2019

	Individuel		Coll	Collectif			
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	969	207	881	359	406	96	2 918
Investies dans les fonds distincts	_	1 156	_	653	_	_	1 809
Total	969	1 363	881	1 012	406	96	4 727
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(190)	_	(71)	(13)	(171)	56	(389)
Primes nettes	779	1 363	810	999	235	152	4 338

### Période de six mois terminée le 30 juin 2018

	Indivi	duel	Colle	Collectif			
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	948	208	868	218	350	94	2 686
Investies dans les fonds distincts	<del>_</del>	1 063	_	671	<del>_</del>	_	1 734
Total	948	1 271	868	889	350	94	4 420
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(177)	_	(92)	(13)	(153)	51	(384)
Primes nettes	771	1 271	776	876	197	145	4 036

### Actifs et passifs sectoriels

Passif total

	Indivi	iduel	Coll	ectif			
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Placements	22 190	1 815	1 838	3 769	1 021	7 288	37 921
Actif des fonds distincts	_	15 432	_	10 957	_	_	26 389
Actif de réassurance	(668)	_	230	128	1 441	(72)	1 059
Autres	126	825	_	_	33	3 401	4 385
Actif total	21 648	18 072	2 068	14 854	2 495	10 617	69 754
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement	20 930	1 774	2 166	3 917	1 691	(70)	30 408
Passif des fonds distincts	<del>-</del>	15 432	_	10 957	_	<del>-</del>	26 389
Autres	167	38	3	5		6 977	7 190

17 244

2 169

14 879

1 691

6 907

63 987

21 097

	Au 31 décembre 2018							
	Indivi	duel	Colle	Collectif				
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif								
Placements	19 056	1 823	1 869	3 349	926	7 556	34 579	
Actif des fonds distincts	_	13 994	_	9 787	_	_	23 781	
Actif de réassurance	(697)	_	236	131	1 317	14	1 001	
Autres	121	940	_	_	27	3 091	4 179	
Actif total	18 480	16 757	2 105	13 267	2 270	10 661	63 540	
Passif								
Passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement	17 787	1 643	2 148	3 452	1 602	(62)	26 570	
Passif des fonds distincts	_	13 994	_	9 787	<del>-</del>	_	23 781	
Autres	287	59	6	3	_	7 116	7 471	
Passif total	18 074	15 696	2 154	13 242	1 602	7 054	57 822	

### 14 > Résultat par action ordinaire

### Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	181	159	332	298
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	109	110	109	109
Résultat de base par action (en dollars)	1,67	1,45	3,06	2,75

Les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

### Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

L'effet dilutif des options d'achat d'actions tient compte du nombre d'actions censé avoir été émis sans contrepartie, calculé comme la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises (en supposant que les attributions d'options d'achat d'actions en cours sont exercées) et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen de l'année (le nombre d'actions qui auraient été émises en utilisant les produits d'émission selon le cours moyen des actions ordinaires de la société pour la période). À la suite de la modification de la structure organisationnelle (note 17), le régime d'options d'achat d'actions a été transféré à iA Société financière. Pour le trimestre et pour la période de six mois terminée le 30 juin 2018, un nombre moyen de 167 085 et de 132 695 options d'achat d'actions antidilutives ont été exclues du calcul.

	Trimestre terminé le 30 juin 2018	Période de six mois terminée le 30 juin 2018	
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	159	298	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	110	109	
Plus : effet de dilution des options d'achat d'actions octroyées et en circulation (en millions d'unités)	<u> </u>		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur base diluée (en millions d'unités)	110	109	
Résultat par action dilué (en dollars)	1,44	2,73	

### 15 > Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un certain nombre de régimes à prestations définies capitalisés et non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

### Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

	Trimestres terminés les 30 juin			
	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Coût des services courants	10	_	10	_
Intérêts nets	2	1	2	1
Frais administratifs	1	_	1	_
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	13	1	13	1
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies¹  Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(41)		(25)	
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	86	2	(46)	(1)
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	45	2	(71)	(1)
Total des composantes du coût des prestations définies	58	3	(58)	_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Les hypothèses relatives aux marchés, tels les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs ainsi que les changements dans les hypothèses financières, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

### Périodes de six mois terminées les 30 juin

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Coût des services courants	22	1	21	1
Intérêts nets	4	1	3	1
Frais administratifs	1	_	1	_
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	27	2	25	2
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies <sup>1</sup>				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(134)	<u> </u>	(6)	
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	208	3	(46)	(1
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	74	3	(52)	(1
Total des composantes du coût des prestations définies	101	5	(27)	1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Les hypothèses relatives aux marchés, tels les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs ainsi que les changements dans les hypothèses financières, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

### Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

	Trimestres terminés les 30 juin			
	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	45	2	(71)	(1)
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(12)	_	19	_
Total des autres éléments du résultat global	33	2	(52)	(1)

### Périodes de six mois terminées les 30 juin

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	74	3	(52)	(1)
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(20)	_	14	
Total des autres éléments du résultat global	54	3	(38)	(1)

### 16 > Engagements

### Engagements de placement

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux et résidentiels, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 30 juin 2019, ces engagements s'élevaient à 850 \$ (809 \$ au 31 décembre 2018), dont les décaissements estimatifs seront de 93 \$ (42 \$ au 31 décembre 2018) dans 30 jours, de 354 \$ (324 \$ au 31 décembre 2018) dans 31 à 365 jours et de 403 \$ (443 \$ au 31 décembre 2018) dans plus d'un an.

### Entente de financement

La société a conclu une entente de financement envers iA Société financière d'un montant de 80 \$, ne devant servir qu'au financement de l'offre publique de rachat des actions dans le cours normal des activités de iA Société financière.

### Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit bancaire au nom de la société. Au 30 juin 2019, le solde de ces lettres est de 2 \$ (2 \$ au 31 décembre 2018).

### Marges de crédit

Au 30 juin 2019, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 56 \$ (56 \$ au 31 décembre 2018) qui n'étaient pas utilisées au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

### 17 > Changement de la structure organisationnelle

Au 1er janvier 2019, la société a procédé à une modification de sa structure organisationnelle, aux termes de laquelle la société est devenue une filiale en propriété exclusive de iA Société financière, une société de portefeuille qui regroupe l'ensemble des activités du Groupe. Aux termes de l'arrangement, la totalité des actions ordinaires de la société en circulation au 1er janvier 2019 ont été échangées contre des actions ordinaires nouvellement émises de iA Société financière, à raison d'une action pour une. Les actions privilégiées et les débentures de la société émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement. iA Société financière est un « émetteur absorbant » de la société au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de la société.

Ce changement n'a pas eu d'incidence financière sur les états financiers de la société.

### 18 > Données comparatives

Certaines données de la période précédente ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période courante. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net de la société.